

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

MISE EN RECIT DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Dans le cadre du projet LIFE_LETsgo4Climate, un diagnostic a été lancé sur les territoires partenaires. L'objectif est de disposer d'un panorama initial du système énergétique, de bien comprendre le contexte (politique, économique, social, démographique...) de chaque territoire, et d'initier le récit de transition énergétique. Ce diagnostic est réalisé à partir d'entretiens, de compilation de données issues de documents tels que les PCAET, des données énergétiques fournies par les partenaires du programme et l'observatoire régional, mais aussi d'une enquête citoyenne (181 réponses).

Population : 102 626 hab.

Superficie : 417,30 km²

Département : Cher (18)

Consommation énergétique : 2 569 GWh/an

Production énergétique : 123 GWh/an



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

**Engagé dans le projet LIFE_LETsgo4Climate depuis
le 01.07.2021**



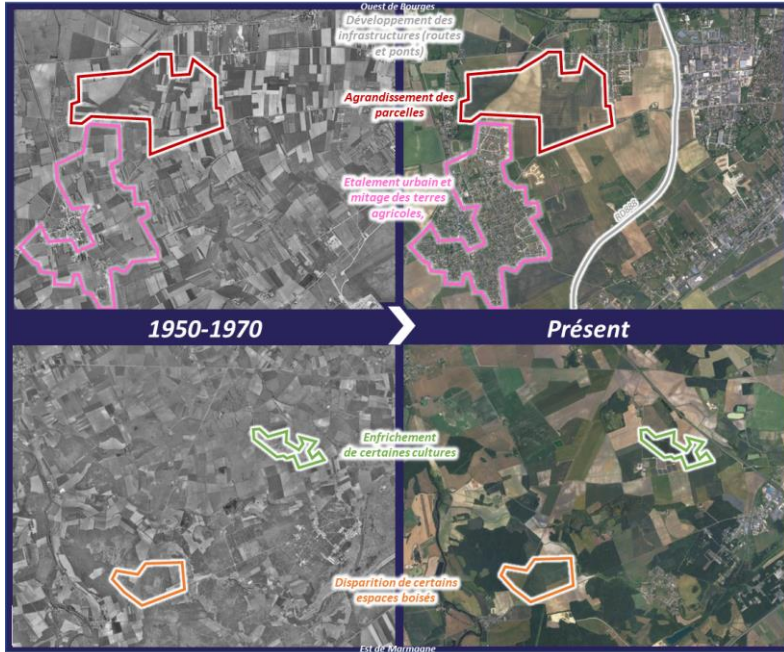
LIFE20 GIC/FR/001820 - LIFE_LETsgo4Climate
The LIFE_LETsgo4Climate project has received funding from the LIFE Programme of the European Union.
Le projet LIFE_LETsgo4Climate est co-financé par le Programme LIFE de l'Union Européenne.



Ce diagnostic
a été réalisé par les cabinets :



Les métamorphoses de ces dernières décennies : déjà une question d'énergie



Le développement économique initié lors des 30 Glorieuses et la politique agricole commune ont profondément transformé le territoire.

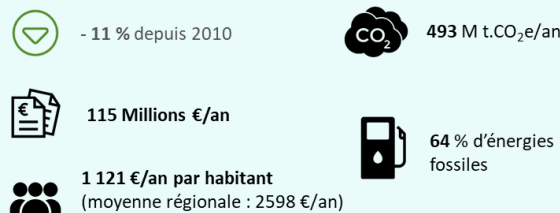
Le rythme de construction de l'agglomération croît considérablement pendant l'après-guerre. L'installation de grandes usines, notamment d'armement, a conduit à l'aménagement d'infrastructures routières considérables. Elle est aussi touchée par le phénomène de remembrement, son agriculture est caractérisée par une culture plutôt intensive de céréales en champ ouvert.

Le territoire est particulièrement touché par l'étalement urbain et l'artificialisation. 15,9% du territoire étaient artificialisés en 2018. L'artificialisation avait gagné +1,4% du territoire de 2009 à 2019 soit 575,3 hectares, contre +0,4% à l'échelle de la région Centre-Val de Loire.

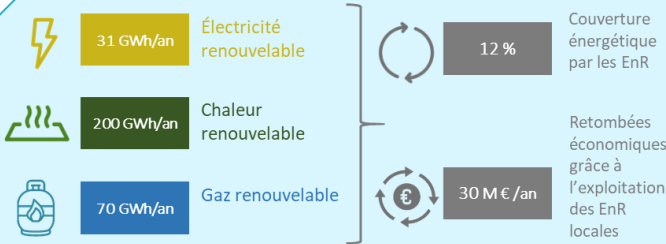
Avec **12% des consommations énergétiques couvertes par des énergies renouvelables (EnR) locales**, il reste une marge de progression importante pour réduire les consommations, développer les énergies renouvelables sur le territoire et ainsi, accroître son autonomie énergétique.

Bourges Plus et l'énergie aujourd'hui

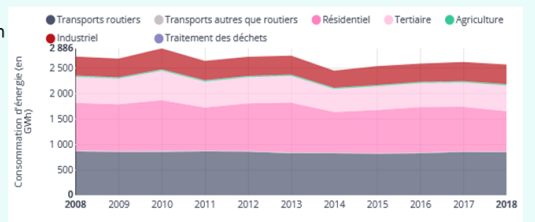
NOTRE TERRITOIRE CONSOMME DE L'ÉNERGIE...



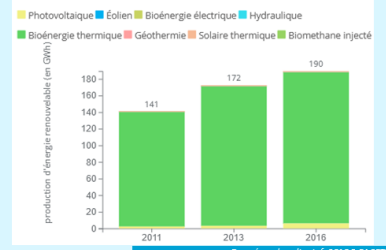
... ET EN PRODUIT DÉJÀ !



2 569 GWh/an



123 GWh/an



Forces du territoire

Une économie innovante au service de la transition énergétique



Des acteurs publics déjà investis



Une dynamique citoyenne en mouvement



Un potentiel de production d'énergies renouvelables important



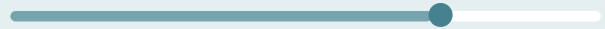
Bourges Plus peut compter sur un écosystème d'acteurs économiques engagés dans l'économie circulaire ainsi qu'un tissu associatif dynamique.

Fragilités du territoire

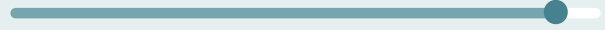
Une facture énergétique élevée



Une précarité énergétique importante



Dépendance à la voiture individuelle

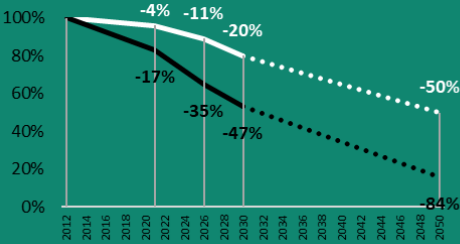


Le territoire fait face à un double défi pour réduire ses consommations d'énergie :

- **Le logement** : plus de la moitié des logements ont été construits avant les premières réglementations thermiques (avant 1974) et sont donc très énergivores, représentant un coût important pour leurs occupants ;
- **La mobilité** : L'urbanisation du territoire s'est faite de façon extensive et donne lieu à une forte dépendance à voiture individuelle.

NOTRE TERRITOIRE PEUT ABAISSER SES CONSOMMATIONS

Le Plan Climat se fixe les objectifs suivants pour réduire ses **Consommations énergétiques** et ses **Emissions de GES** :



Cela se traduit par de nombreux objectifs concrets :

- 600 habitants sensibilisés aux économies d'énergie
- 150 rénovations globales réalisées et 300 logements réhabilités
- Faire émerger une communauté énergétique
- Atteindre 6% de part modale pour le vélo et 10% pour les transports en commun
- Accompagner les entreprises dans l'élaboration de leurs plans de mobilité
- Réduire de 1,3 GWh/an les consommations d'énergie des bâtiments publics

D'autres politiques publiques du territoire y contribuent :

Le Plan de Déplacements Urbains

→ Développent les transports collectifs, covoiturage, vélo, marche à pied

→ Communiquent pour favoriser leur adoption

→ Facilite les travaux d'amélioration thermique des bâtiments existants.

→ Permet des formes urbaines et d'habitat limitant les besoins énergétiques.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Le Plan Local de l'Habitat

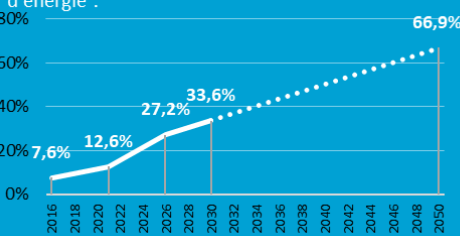
Le Règlement Local de Publicité intercommunal

→ Limite la pollution lumineuse publicitaire

- 1196 GWh/an

... ET S'APPUYER SUR SON POTENTIEL POUR PRODUIRE SON ENERGIE

Le Plan Climat ambitionne également d'accroître la production d'énergie renouvelables (EnR) pour couvrir une part croissante de sa consommation d'énergie :



Cela se traduit par de nombreux objectifs concrets :

- Faire émerger une communauté énergétique
- Développer un cadastre solaire
- Promouvoir le remplacement des chaudières au fioul ou au propane
- Produire 68,4 GWh/an d'électricité renouvelable à travers des centrales PV au sol et 11 GWh/an via du PV sur toiture
- Développer la production d'EnR sur les bâtiments publics



D'autres politiques publiques du territoire y contribuent :

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

→ Emplacements propices aux EnR : friches industrielles, espaces à faible valeur agricole, toitures, parkings

→ Enjeux à prendre en compte : base aérienne d'Avord, radar météorologique de Bourges, cônes de vue de la cathédrale de Bourges.

Finance 45% du montant de la mise en place de production de chaleur renouvelable pour les acteurs publics et privés (hors particuliers)

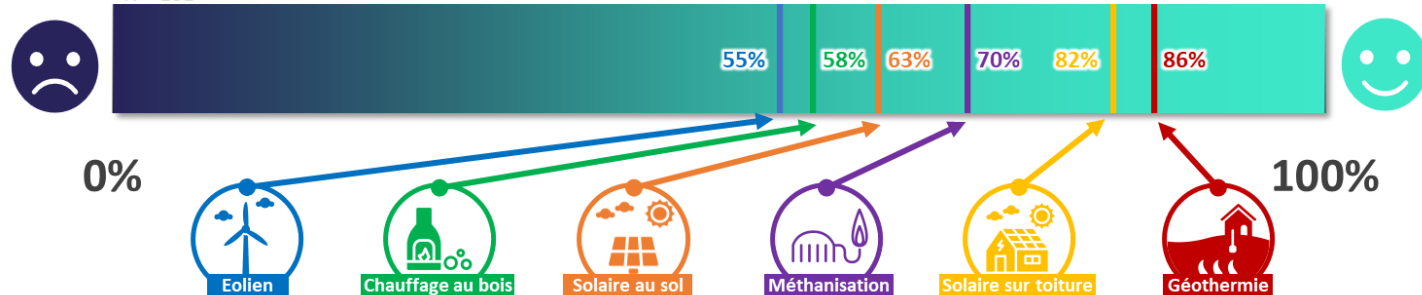
Le Contrat d'Objectif Territorial EnR

+ 800 GWh/an

Quelle acceptabilité des énergies renouvelables ?

Question : Etes-vous favorable au déploiement des énergies renouvelables suivantes à l'échelle locale ?

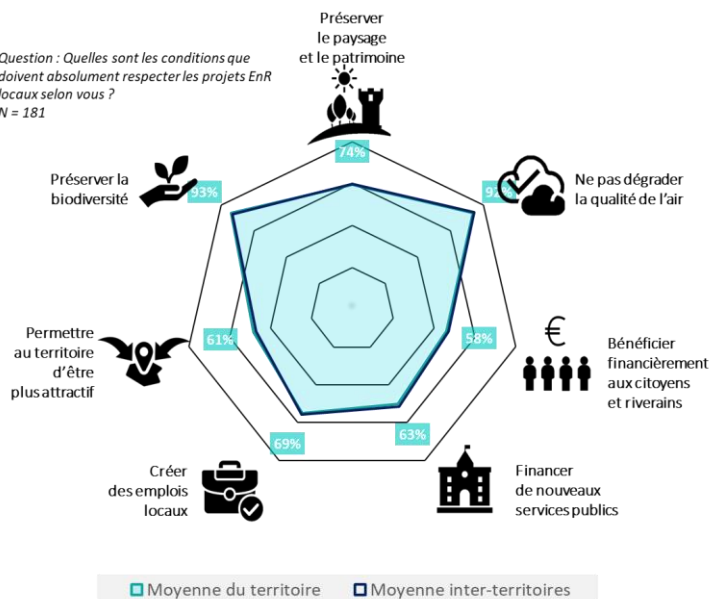
N = 181



- La **géothermie**, le **solaire sur toiture** et la **méthanisation** (dans une plus faible mesure) sont les énergies renouvelables les plus appréciées. Il s'agit pour les deux premières des énergies directement liées à un bâtiment. Valorisées pour leur discrétion, leur usage est perçu de façon plus tangible et leurs inconvénients paraissent ainsi moins prégnants. Cependant, des préoccupations sur l'origine des matériaux et les impacts de leur exploitation sont omniprésentes. La méthanisation est appréciée à condition que son caractère circulaire soit réel et que l'installation ne sente pas.
- Le **photovoltaïque au sol**, le **bois-énergie** et **l'éolien** sont plus critiqués. La consommation de terres naturelles et agricoles et les potentielles nuisances visuelles ainsi que la pollution de l'air sont des préoccupations fréquemment évoquées, parfois comme critères de rejet pur et simple de ces EnR, mais souvent aussi comme des critères qui, s'ils sont respectés, peuvent rendre les projets associés acceptables.

A quelles conditions peut-on développer des énergies renouvelables ?

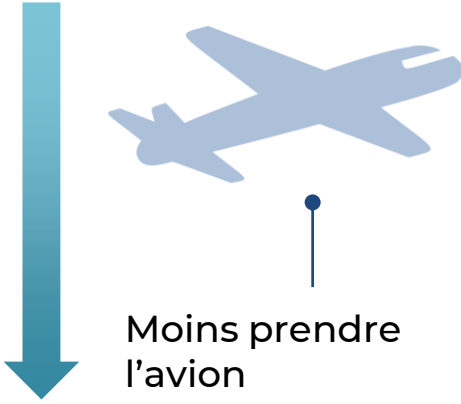
Question : Quelles sont les conditions que doivent absolument respecter les projets EnR locaux selon vous ?
N = 181



- Les critères considérés en moyenne comme les plus importants sont la **préservation de la biodiversité** et le fait de ne pas dégrader la **qualité de l'air**.
- Ils sont suivis par l'enjeu de **préservation du paysage et du patrimoine et la création d'emplois locaux**.
- Le **financement de nouveaux services publics, l'attractivité du territoire** et le bénéfice financier aux citoyens arrivent en troisième position. Ils ne sont pas considérés comme secondaires puisque leurs scores moyens dépassent pour chacun les 50%.

Que sommes-nous prêts à faire pour accélérer la transition ?

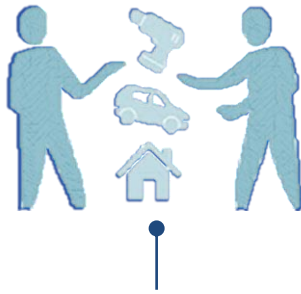
Je le fais déjà



Faire attention à la consommation énergétique chez moi



Je pourrais le faire



Participer à de la production d'énergies renouvelables



Je ne suis pas prêt



Ne plus posséder de voiture ou la partager



Des projets déjà mis en œuvre



Antre Peaux est une association qui monte et soutient des projets artistiques locaux. Créée en elle est implantée sur une friche culturelle à Bourges. Elle rejoint l'Appel à Manifestation d'Intérêt COP Centre-Val de Loire en 2022, dans le cadre duquel elle cherche à mettre en place des projets innovants au service de l'environnement et d'une vision du monde inclusive.



Cette association agit à l'échelle du département pour promouvoir l'usage du vélo là où c'est possible. Parmi de nombreuses autres actions, elle organise des ateliers réparation vélo, des cours de conduite, des balades, des bourses aux vélos et participe à l'élaboration des aménagements cyclables avec les pouvoirs publics.



L'association Bourges Agglo Services est une régie de quartier de Bourges. Elle joue un rôle d'animation et de création de lien social de proximité, relaie des offres d'emploi ou d'insertion professionnelle et tient une recyclerie : Recycl'Régie.

19 mars 2022

La transition

**A TOURS
MÉTROPOLITAIN
L'ACCENT EST
MIS SUR LA
CHALEUR
RENOUVELABLE**

Éléments en attente de la part de la CA BP :

- Présentation des dispositifs et projets à mettre en valeur
- Ajout de texte à venir pour dire que fait chaque acteur, et contact personne référente.
- Potentiellement : les services et dispositifs d'accompagnement de l'agglomération -> Habitat, filière chanvre, PETR et son COT.

Dès l'année 2022, place un accompagnement locaux et des habitants. Dès l'année 2022, un accompagnateur locaux et des habitants.

Dès l'année 2022, Agglopolys a mis en place un accompagnement global des

RENOUVELABLE